

<http://www.snetap-fsu.fr/Nouvel-article,3778.html>



Evolution du STAV - Correspondance SNETAP / DGER

- Les Dossiers - Pédagogie -

Date de mise en ligne : dimanche 11 octobre 2015

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

à Monsieur Michel LEVEQUE
Sous-directeur des politiques de formation et d'éducation
[DGER](#)
1 ter, avenue de Lowendal
75700 PARIS 07

Monsieur le Sous-Directeur,

Par la présente, nous vous sollicitons pour faire évoluer l'organisation et le dispositif de l'examen terminal du baccalauréat technologique STAV et ce dès la session 2016.

Tout d'abord, il nous est remonté des difficultés, des incompréhensions pour le remplissage des livrets scolaires des candidats, ceci pouvant pénaliser les élèves et particulièrement pour les notes qui doivent y figurer.

C'est pourquoi il nous semble nécessaire de préciser les modalités de calcul de la note apparaissant par module dans ce livret.

Concernant l'épreuve E2 (langues vivantes), au regard de ce qui s'est passé lors de la session de juin 2015 et afin d'assurer l'équité de traitement entre tous les candidats, il est important que chaque centre d'examen soit équipé du matériel nécessaire pour ces épreuves orales à savoir des casques, des ordinateurs équipés des logiciels audio graphiques.

Pour cette même épreuve, il est indispensable de constituer un ensemble de sujets audio nationaux (révisés par la commission de choix de sujets).

Toujours pour cette épreuve, il est indispensable de limiter les thèmes pouvant être support de l'interrogation orale (trop nombreux, trop vastes), ils sont en effet plus nombreux qu'à l'[EN](#) !

Revenons aux thèmes spécifiques au STAV (développement durable, fait alimentaire, environnement, territoire).

Enfin, les grilles d'évaluation, notamment en LV2, sont trop imprécises (voir PV des différents centres) et induisent une sous notation des candidats (palier 12 à 20).

Il faut les faire évoluer.

Pour l'épreuve E9, nous avons constaté une méconnaissance - une interprétation erronée - des textes et de la grille d'évaluation (problème de l'évaluation du dossier technologique qui parfois n'a pas été pris en compte dans l'évaluation globale ou trop peu comme cela se faisait dans l'ancienne mouture) par de nombreuses équipes et membres de jury.

De plus, dans de nombreux centres, nous avons constaté une absence d'enseignants techniques dans le jury (le PV des centres le fait remonter depuis de nombreuses années).

A ce sujet, nous demandons la mise en place de sessions de changements de pratiques, en présence de l'inspection académique nationale.

Enfin, globalement, tant pour les [ETP](#) que pour les épreuves du second groupe, il est nécessaire que l'inspection mette à disposition des équipes des sujets 0 afin de cadrer nationalement toutes les épreuves.

Pour terminer, pour ce qui est des épreuves du 2nd groupe, d'importantes modifications sont, selon nous, à mettre en place.

Il faudrait supprimer la possibilité pour les candidats de changer le choix des épreuves de rattrapage le jour des épreuves (cela nous semble peu pertinent et cela induit une désorganisation du centre de l'épreuve).

Pour l'épreuve E5, les candidats devraient pouvoir indiquer au moment du choix des deux 2^e épreuves de rattrapage la matière (Histoire Géographie ou Philosophie) qu'ils souhaitent repasser.

Mais surtout pour que ces épreuves soient réellement un rattrapage il est indispensable que le candidat puisse conserver sa note d'épreuve du 1er groupe si celle-ci est supérieure à celle du 2nd groupe.

Après une session complète, d'autres sujets interrogent - inquiètent les équipes et nous vous sollicitons pour l'organisation d'un groupe de travail sur cette question du baccalauréat technologique STAV.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire Monsieur le Sous-Directeur, en notre dévouement le plus sincère pour l'enseignement agricole public.

Yoann VIGNER

Secrétaire national secteur Pédagogie et Vie scolaire

USNETAP-[FSU](#) - 251, rue de Vaugirard 75732 PARIS Cedex 15

- Tél 01 49 55 84 42 - snetap@snetap-fsu.fr

ü